

Conseil Citoyen

3 quartiers, 1 conseil

Quel est le rôle du conseil citoyen ?



Le conseil citoyen a pour objectifs :

- De mobiliser les habitants
- De donner les moyens aux habitants de participer à la vie de leur quartier
- De favoriser l'expression des citoyens
- D'améliorer le cadre de vie des citoyens
- De soutenir l'élaboration et la mise en place de projets concrets

Comment a-t-il été créé ?



Le conseil citoyen a été mis en place par l'Etat (*loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014*).

Le conseil citoyen est composé d'habitants, de membres d'associations et d'acteurs locaux des quartiers prioritaires de la ville, Saint-Michel, les Provinces et Vallée d'Auge dans le cadre du contrat ville qui a pour objectifs :

Cohésion sociale

- Petite enfance, éducation, sport, prévention, prévention de la délinquance

Développement économique

- Economie solidaire

Cadre de vie

- Mobilité, accès à la sécurité, civilité, citoyenneté

